



RECRUTEMENT + INTERIM

METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

Votre CV est la première étape à franchir pour accéder au poste qui vous intéresse.

A travers ce document, votre futur employeur (ou consultant dans un cabinet de recrutement) va se faire une idée de vous en à peine..... 60 secondes !

Il commencera par faire 2 piles :

- Les candidats à contacter immédiatement, pouvant correspondre au poste,
- Les candidats à contacter dans un deuxième temps, si la première liste ne permet pas de trouver le candidat idéal.

Plus de 80% des CV ne seront pas conservés, le recruteur estimant que les candidats ne correspondent que trop partiellement au poste à pourvoir...

Gardez à l'esprit qu'il va prendre connaissance de votre CV après en avoir consulté plusieurs dizaines (ou centaines) et qu'autant l'attendent encore ...

Il doit donc, en moins de 30 secondes **comprendre** :

- quel est votre métier et ce que vous êtes capable de faire ;
- quelles sont vos compétences techniques pour ce domaine et ce que vous avez appris ;
- qui vous êtes et quel comportement vous adoptez au travail .

Ce CV n'est donc que la première étape d'un long parcours vers l'entretien, mais c'est votre carte de visite, le reflet de votre expérience personnelle et professionnelle ainsi que de **quelques traits de** votre personnalité.

Vous trouverez dans ce guide quelques conseils qui vous aideront à rédiger un CV convaincant, qui vous permettra de vous rapprocher de l'emploi de vos rêves.

Vous devez dans un premier temps choisir entre 2 options :

- **Le CV chronologique ou le CV par compétences**

Le CV chronologique décrit l'historique d'emploi par dates, en commençant par l'emploi le plus récent. Ce modèle est idéal pour quelqu'un qui recherche un emploi dans un domaine au sein duquel il a déjà acquis de nombreuses expériences. Attention : soyez précis dans les dates et clair sur la nature des contrats (CDD, CDI, Intérim...).

Le CV par compétences quant à lui met l'accent sur les aptitudes plutôt que sur les emplois occupés, soulignant de manière claire et synthétique votre potentiel. Il vous évitera de lister 4 fois, si vous avez occupé 4 fois un poste d'assistant, les mêmes tâches ou responsabilités.

- **La longueur du CV**

Que vous entriez sur le marché du travail ou que vous ayez 20 ans d'expérience, une page peut suffire. Tout dépend cependant de l'expérience que vous possédez et du type d'emploi que vous recherchez. Les cadres, les universitaires et les scientifiques peuvent par exemple présenter un CV de deux pages et plus, en fonction du nombre de leurs réalisations.

Quelle que soit sa longueur, voici les 4 grandes règles que chaque CV devrait respecter afin d'attirer l'attention en moins de 60 secondes :

1- Évitez de répéter les mêmes informations

Le but d'un CV, par rapport à une lettre de motivation, est d'exposer votre parcours. Inutile, donc, d'en faire trop ou de revenir plusieurs fois sur une même information déjà mentionnée. Listez **vos compétences techniques** de manière factuelle et donnez clairement **la fonction occupée** pour chaque poste (celle connue sur le marché de l'emploi et non le titre utilisé dans votre entreprise qui ne vaudra rien dire pour quelqu'un d'extérieur....).

2- Focalisez-vous sur les informations essentielles et factuelles

Décrivez vos principales compétences en précisant le niveau de maîtrise pour les langues, le Pack Office, des logiciels métier,... ainsi que le degré d'autonomie. Certains détails ne sont pas forcément de très haute priorité, comme vos passions personnelles ou votre statut marital mais ils peuvent attirer l'attention du sélectionneur lorsqu'il s'agit de sport en compétition pendant de nombreuses années, de qualités artistiques ou d'actions associatives et humanitaires...

N'hésitez pas à les raccourcir si vous avez besoin de place pour décrire vos expériences.

3- Actualisez votre profil sur les réseaux sociaux

Les recruteurs vont systématiquement chercher votre parcours sur le net, il faut qu'il soit cohérent avec le CV qu'ils ont sous les yeux.

4- Mentionnez les recommandations

Vous pouvez simplement mentionner que vous disposez de références ou de lettres de recommandations qui pourront être communiquées lors d'un entretien. Vous pouvez également préciser le nom et l'entreprise des personnes qui pourront être contactées pour un contrôle de référence.

En parallèle de ces consignes, SOYEZ vigilant sur :

A- LES DATES

Soyez clair dans la chronologie et dans la durée de vos missions. Profitez-en pour préciser la nature du contrat : CDD, CDI, Intérim.

Le poste le plus récent doit apparaître en premier.

En cas de missions enchaînées en Intérim, précisez le nom de la société d'intérim afin de mettre en évidence une éventuelle fidélisation avec une agence.

N'hésitez pas à faire apparaître les coupures pour raison personnelle, familiale ou tour du monde !

B- ASSUMEZ VOTRE PARCOURS

Que ce soit un job alimentaire ou un diplôme non obtenu (précisez « niveau »), tout est important ! Un recruteur préfère un CV sans période d'inactivité en voyant apparaître un job en dehors de votre parcours plutôt que 2 ans sans travailler en attendant un CDI...

De la même manière, la copie de votre diplôme vous sera demandée lors du premier entretien... il serait dommage de gâcher une chance de décrocher le poste à cause d'un « mensonge » sur votre CV.

C- L'ORTHOGRAPHE

Assurez-vous de ne laisser AUCUNE faute d'orthographe. Votre candidature peut être rejetée sur la base d'une seule erreur...

D- LA TYPOGRAPHIE

Évitez les caractères stylisés, les guirlandes, les fonds chargés. Si vous décidez de mettre votre photo choisissez-en une de moins d'une année, évitez les photos de fête, de vacance avec les lunettes en serre-tête... en un mot soyez vous-même, dans un look professionnel et faites SOBRE !

EN CONCLUSION ...

Il y aurait encore bien d'autres choses à dire mais vous l'aurez compris, ce CV doit vous représenter **VOUS** et faire la différence avec les 100 autres candidats qui auront répondu au même poste que vous...

VOUS devez donc lui consacrer du temps, le faire lire autour de vous afin d'être certain qu'il représente bien ce que vous êtes.....

Si vous avez encore un doute, **n'hésitez pas à contacter votre Consultant chez EXOS**, il sera heureux de vous accompagner pour vous aider à décrocher votre futur poste !

exos

RECRUTEMENT + INTERIM

Partenaire de votre carrière

EXOS - 6, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX - Tél : 01 40 19 72 75 - www.exos-recrutement.com